

CACES® R489

CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION



DESCRIPTION

Cette formation est destinée aux personnes souhaitant obtenir le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité pour les chariots automoteurs de manutention.

Ces formations sont utiles pour les futurs opérateurs en préparation de commandes, chargement et déchargement de camions, et dans les entrepôts pour le stockage et le déstockage à grande hauteur.

Les secteurs de la logistique, du transport, de la plasturgie, de l'industrie (lourde, automobile,...) et bien d'autres utilisent ce type de matériels et de formations.

Certification CACES® par DEKRA Certifications obtenu le 20/12/2024 - date d'échéance le 19/12/2027.

Certifié QUALIOPPI par Apave Certification obtenue le 07/06/2021 - date d'échéance le 06/06/2027.

Cat. 1A : transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol inférieur à 1m20. : code RS 6866

Cat. 1B : transpalettes à conducteur porté hauteur de levée supérieure à 1m20. : code RS 6867

Cat. 2B : chariots tracteurs industriels (capacité de traction ? 25 tonnes) : code RS 6868

Cat. 3 : chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité ? à 6000 kg. : code RS 6869

Cat. 5 : chariots élévateurs à mât rétractable. : code RS 6870

Cat. 6 : chariots élévateurs à poste de conduite élevable (hauteur de plancher > 1.20m) : code RS 6872

Date d'échéance 31/10/2029

PROGRAMME

MODULE THÉORIQUE « TOUTES CATÉGORIES »

Réglementation et textes de la sécurité sociale :

- Rôles des différentes instances et organismes de prévention : inspection du travail, CRAM/CARSAT, médecine du travail, contrôle technique.
- Conditions requises pour conduire et utiliser un chariot et responsabilité qui en découle.

Classification et technologie :

- Principales catégories de chariots, caractéristiques fonctionnelles, utilisations courantes et limites d'utilisation.
- Les différents organes, leur technologie et leur fonction.
- Fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité.

Sécurité :

- Différents pictogrammes et panneaux de signalisation.
- Principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur.
- Principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé.
- Informations données par la lecture de la plaque de charge et conditions de stabilité frontale du chariot.
- Dispositifs de sécurité pour le conducteur.
- Interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes.
- Règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.
- Distance de freinage du chariot.
- Produits dangereux et risques liés à leur manutention.
- Vérifications et les opérations de maintenance de son ressort.

CONDUITE

- Adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
- Opérations et vérifications de prise et fin de poste.
- Circulation avec un chariot, à vide et en charge, en marche avant et arrière (y compris manœuvrer avec une charge limitant la visibilité et circuler sur un plan incliné, si nécessaire)
- Opérations de maintenance de premier niveau du ressort du cariste.
- Signaler par écrit les difficultés et anomalies rencontrées.

Suivant la catégorie de chariots :

- Prise et dépose de charges au sol
- Empilage et dépilage de charges
- Mise en stock et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- Chargement et le déchargement d'un véhicule par l'arrière

Pour les chariots qui en sont équipés :

- Prise et dépose d'une charge dans un emplacement déterminé à l'intérieur du véhicule,
- Optimisation de la répartition des charges dans le volume utilisable du véhicule, conformément au plan de chargement.
- Chargement et déchargement latéral, depuis le sol, d'un camion ou d'une remorque :

- Manutentionner une charge longue (6 m), un conteneur rigide contenant un liquide et/ou une charge déformable
- Atteler une ou plusieurs remorques - Chargement sur plateau ou sur remorque / Arrimer